



L'Alternative Rouge et Verte

Bulletin de Ensemble ! Bourgogne-Franche-Comté

n°87 octobre à décembre 2021 - 3,00 €

ÉDITORIAL

« Quand le monde s'embrase, ne regardons pas ailleurs ! »

Les larmes du Président de la COP 26 à sa clôture disent tout : les désastres écologiques se multiplient, le réchauffement climatique toujours incontrôlé met l'avenir de l'humanité en danger, à un horizon de plus en plus proche et pourtant les grands États tardent toujours à prendre les mesures appropriées. Pendant ce temps, la pandémie, de variant en variant, continue de flamber : nous sommes face à un apartheid vaccinal qui fait que sur les 6,5 Mds de doses injectées, seulement 2,5% l'ont été en Afrique ! Un apartheid vaccinal pour défendre les profits des Pfizer et Moderna. Un apartheid vaccinal qui favorise la circulation virale et donc l'émergence de variants.

Pendant ce temps, une trentaine de migrant-es trouvaient la mort en tentant de traverser la Manche. Les politiques répressives et sécuritaires les empêchent d'atteindre les pays dans lesquels ils veulent demander l'asile.

Pendant ce temps encore, le gouvernement joue les apprentis-sorciers en voulant maintenir le 3e référendum d'auto-détermination en Kanaky le 12 décembre alors que les Kanak sont fortement frappés par l'épidémie et demandent un report pour respecter leur coutume et le temps du deuil. Se profile donc la tenue d'un vote sans la participation des Kanak et de leurs alliés, avec toutes les conséquences que cela peut engendrer.

Et la Guadeloupe et la Martinique s'embrasent à leur tour ...

Le Collectif National d'ENSEMBLE ! de novembre a débattu de tous ces sujets et nous appelle à nous retrouver sur les urgences de l'actualité sociale, écologique, démocratique et à combattre les projets du patronat et des Droites réactionnaires, à briser l'emprise alarmante dans la vie politique des Extrêmes-Droites fascisantes nationalistes, anti-démocratiques, sexistes et racistes.

Pour la transition écologique : mobilisons-nous pour que les États prennent des mesures radicales contre la menace climatique et pour la préservation de la bio-diversité, participons aux Collectifs militants qui articulent droits

sociaux et enjeux écologiques (comme Plus jamais ça), relançons un vaste front pour s'opposer à la relance du nucléaire et proposer des alternatives.

Défendons les droits des chômeurs et chômeuses, des précaires. ENSEMBLE ! a appelé à la manifestation nationale du 4 décembre et édité une brochure sur cette question.

Pour une santé publique mondiale indépendante des trusts pharmaceutiques : continuons à nous battre pour la levée des Brevets, pour une démocratie active dans les choix sanitaires, pour un accès facilité à la vaccination et à la prévention sans mesure répressive (annulation immédiate des suspensions de salaires pour les salariés non vaccinés).

Pour la défense des migrant-es qui sont constamment la cible des répressions gouvernementales et européennes au lieu de défendre l'égalité partout, l'accueil digne, l'accès à tous les droits.

Pour le droit du peuple kanak et de ses alliés à choisir librement leur avenir et à accéder à l'indépendance en se libérant du colonialisme français.

Pour l'égalité femmes-hommes : nous participons aux mobilisations contre toutes les violences, conséquences d'une société de domination patriarcale, et pour des mesures d'urgence pour les empêcher.

Vous trouverez des échos de toutes ces luttes et des positionnements de E ! en vue des scrutins de 2022 dans ce nouveau n° de l'AREV. Faisons de l'année qui vient un temps de mobilisations et d'espoir. C'est en tout cas les vœux que nous vous adressons.

La rédaction.

Ensemble!
mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire



Téléchargez le **numéro 87** de l'AREV en couleur :

<https://ensemblefranchecomte.home.blog/>

et les numéros antérieurs sont tous disponibles également dans ce blog.

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 20 décembre 2021

Date limite de distribution
24 décembre 2021

Les Alternatifs de FC

6 chemin d'Avanne à Velotte
25 000 Besançon

SOMMAIRE

Page 1	Éditorial	Page 8	TER
Page 2	Sommaire	Page 9	Migennes
Page 2	Droit de mourir dans la dignité	Page 9	Bonjour d'Alfred
Page 3	Violences faites aux femmes	Page 10-11	Audincourt : débat sur la forêt
Page 4-5	Algérie - Maroc	Page 12-13	GIEC et COP 26 : l'ampleur d'un échec
Page 6	Kanaky	Page 14-15	Vie du mouvement
Page 7	Réactions Bonjour d'Alfred n° 86	Page 16	Université d'Ensemble!

Mourir dans la dignité ?

Une association se bat pour ce droit en France

Claudine REBOUX

« Il n'y a pas de principe supérieur dans notre République qui oblige les patients en fin de vie à vivre leurs souffrances jusqu'au bout. » C'est ainsi que s'ouvre le site de l'ADMD, Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité.

A Besançon s'est tenu le 2 novembre un rassemblement dans le cadre de la 14ème journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Une journée pour interpeller, une journée pour penser à toutes les personnes qui n'ont pas été respectées dans leurs choix de fin de vie.

Pour nous qui avons connu Paulette Guinchard, députée du Doubs (Voir AREV n° 84) et Alain Cocq militant et Gilet Jaune (Voir AREV n° 86), cette journée nous parlait vraiment. Tous deux ont dû avoir recours au suicide assisté en Suisse. Un geste impossible en France.

Alors que dès 2002 Pays-Bas, Belgique, Suisse, adoptaient des lois autorisant le choix d'une fin de vie digne, que Luxembourg, Espagne, Portugal, les

rejoignent, avec des conditions notamment financières qui peuvent être différentes selon les pays, la France reste à la traîne.

Les lois Léonetti (2005, 2010 et 2016) régissent la fin de vie à travers la sédation (c'est-à-dire la déshydratation et la dénutrition, jusqu'à l'insuffisance rénale sévère qui emporte le malade sans certitude qu'il ne souffre pas). La loi du 2 février 2016 ne s'applique que dans les derniers jours voire les dernières heures de la vie et laisse de côté les malades atteints de maladies neurodégénératives (Charcot, Alzheimer, Parkinson...).

Les Françaises et les Français sont prêt.es à 85-90%, ce qui est confirmé par les sondages depuis plusieurs années. 300 parlementaires, favorables au droit de mourir dans la dignité, ont interpellé le Premier ministre Jean Castex, dans une lettre ouverte datée du 7 mai 2021. Tout est réuni pour avancer enfin vers la liberté de choix pour la fin de vie. Une minorité de réactionnaires Prolife ne doit pas bloquer une évolution sociétale qui nous concerne toutes et tous.



IVG. FIN DE VIE : NE LES LAISSEZ PAS DÉCIDER POUR VOUS !

25 novembre : journée mondiale de luttes contre les violences faites aux femmes

« En hommage à Razia assassinée dans la rue à Besançon en octobre 2018 par son ex-mari »

Roberte VERMOT-DESROCHES

Entre 2006 et 2018, le nombre de féminicides a oscillé entre 148 et 179 par an. Déclarée grande cause nationale en 2019, la lutte contre les violences conjugales n'a pas encore permis de mettre en sécurité toutes les femmes victimes, ni de punir les agresseurs conjugaux. Chaque année, plus de 125 000 femmes parviennent à se déclarer à la police ou à la gendarmerie, en 2019 seuls 52 000 agresseurs conjugaux ont fait l'objet d'une réponse pénale, dont 33 000 de poursuites judiciaires. Pour 2018, 18 600 agresseurs ont été condamnés : la très grande majorité des violences conjugales reste impunie.

Malgré la prise de conscience par la société, les besoins sont encore criants, comme le précise le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) dans son rapport de juin 2021. Les mises en sécurité des femmes victimes sont très en-deçà des besoins : en 2019, selon le HCE une seule femme sur 10 peut effectivement avoir accès à un hébergement. Il y a 7 800 places d'accueil d'hébergement d'urgence au niveau national, ce qui représente une augmentation de 60 % en 4 ans mais le HCE estime les besoins à 20 000 places.

D'autres moyens de protection des femmes existent mais ils sont sous-utilisés : le téléphone grand danger, le bracelet anti-rapprochement, enfin les ordonnances de protection. Depuis 2018 ces demandes d'ordonnances de protection ont augmenté de 78 %, tandis que leur acceptation ne progressait que de 7 %. Le comité de pilotage national, qui suit l'évolution de ces ordonnances estime que les besoins sont dix fois plus nombreux et préconise qu'il ne soit pas exigé de la femme qu'elle prouve le danger – s'il y a violence il y a danger ! Le suivi de ces ordonnances sur le terrain est quasi inexistant et aucune sanction n'est prononcée en cas de non-respect par l'agresseur : le sentiment d'impunité des auteurs des violences est ainsi renforcé.

Les enfants, témoins des violences conjugales, sont victimes et nécessitent une prise en charge thérapeutique, afin que ces traumatismes ne se transmettent pas aux générations suivantes.

La prise en charge (notamment psychologique) des auteurs dans des structures dédiées est limitée, seules 40 structures existent au niveau

national. Elle ne se fait que si l'auteur est volontaire. Dans le Doubs, une seule expérience pilote est en cours avec 5 places, et jusqu'à présent, aucune évaluation publique de cette expérience. Le travail psychothérapeutique est indispensable pour les auteurs, afin qu'ils puissent prendre conscience des violences commises, et se préparer à évoluer.

À Besançon, de novembre 2018 à novembre 2019, les acteurs de ce domaine ont participé à un groupe de travail piloté par la préfecture. Celui-ci a abouti à un plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, de 2020 à 2022. Au-delà de la sensibilisation et de la formation des différents acteurs, ce plan permet :

- > une amélioration de l'accueil avec une policière affectée à la prise de plainte sur rendez-vous,
- > un affichage spécifique à l'accueil dans les commissariats indiquant la nécessité de la plainte,
- > une permanence de Solidarité Femmes au CHU de Besançon,
- > une permanence de Solidarité Femmes à Morteau complète celles de Baume-les-Dames, Pontarlier et Valdahon.

Au niveau national, suite à une large mobilisation citoyenne et associative, le 3919 continue à être géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes et depuis le 28 août 2021, ce numéro est accessible 7 jours sur 7 et 24H24.

Contact Solidarité Femmes, 15 rue des Roses, Besançon - 03 81 81 03 90.



Les relations algéro-marocaines :

60 ans de désaccords

Jacques FONTAINE

Les relations algéro-marocaines sont marquées par une longue succession de désaccords, voire de conflits, dus à des héritages historiques, en partie coloniaux, des divergences politiques et des volontés de leadership au niveau du Maghreb, mais aussi au niveau africain : l'OUA (1) puis l'UA seront des lieux d'affrontement entre les deux puissances maghrébines. Pourtant, durant la guerre de libération algérienne en avril 1958, la conférence de Tanger sur « l'unité maghrébine » a réuni des représentants du Néo-Destour (Tunisie), du Front de libération nationale (FLN) et de l'Istiqlâl (Maroc) et évoquait « la volonté de réaliser » dès que possible « l'unité du Maghreb ». Mais, dès 1962 apparaîtront les premières entraves au processus d'unification, qui capotera complètement en octobre 1963 après la guerre des Sables.

La guerre des Sables (octobre 1963)

L'origine de cette guerre est à rechercher dans l'histoire : à la fin du XVII^e siècle, le royaume marocain s'étendait jusqu'au fleuve Sénégal et à la boucle du Niger. Les grandes tribus maures nomades et les sédentaires des oasis reconnaissaient le rôle de « commandeur des croyants » du souverain marocain mais son rôle politique était discuté. Du XVIII^e au XX^e siècle, l'influence du Maroc sur le Sahara n'a cessé de diminuer en raison de son affaiblissement interne progressif, ce qui a favorisé l'autonomisation des grandes tribus nomades puis les colonisations espagnole et française. Cette colonisation du Sahara s'est terminée en 1934 avec la prise de Tindouf par l'armée française et son intégration à l'Algérie. Désormais, les grandes lignes des frontières internes au Sahara sont fixées et, à sa création (mai 1963), l'OUA en reconnaît l'intangibilité, au grand dam du Maroc, victime, selon lui, d'un partage inéquitable.

Dès son indépendance (1956), le Maroc revendique

l'ouest du Sahara algérien, le Sahara espagnol et la Mauritanie. En mars 1963, l'Istiqlâl republie une carte du « Grand Maroc » (voir figure). Pendant l'été les incidents se multiplient le long d'une frontière incertaine. Fin septembre, la situation s'envenime. Un mois plus tard l'armée marocaine est en position de force, mais l'Algérie bénéficie d'un soutien diplomatique plus large. Les combats cessent le 5 novembre et un cessez-le-feu est établi le 20 février 1964. Le 15 juillet 1972, Boumediène et Hassan II signent un traité qui délimite leur frontière, mais il ne sera pas ratifié par le Maroc. La guerre des Sables inaugure une longue période de méfiance entre l'Algérie tiers-mondiste et le Maroc qui se rapproche de l'Occident anticommuniste.

La colonisation du Sahara occidental : de l'Espagne au Maroc

La question du Sahara occidental est une question de décolonisation, refusée par le Maroc, qui dépasse la question des relations algéro-marocaines. Colonisé par l'Espagne à la fin XIX^e, le Sahara espagnol est un désert vaste et peu



Le "Grand Maroc" vu par les nationalistes de l'Istiqlâl peu après l'indépendance

.../...

.../... peuplé. En 1963, à la demande du Maroc, il est inscrit par l'ONU sur sa liste des territoires non-autonomes. Cette position de l'ONU en faveur de la décolonisation sera constante jusqu'à aujourd'hui.

Un mouvement indépendantiste s'y développe à la fin des années soixante. Il aboutit à la création, en 1973, du Front Polisario. En 1974, l'Espagne propose la tenue d'un référendum d'autodétermination, proposition approuvée par l'ONU le 16 octobre 1975. Dès le lendemain, Hassan II, qui refuse le référendum, annonce l'organisation d'une "marche verte" afin d'annexer le Sahara espagnol. Le 14 novembre 1975, alors que Franco agonise, son gouvernement signe les accords de Madrid avec le Maroc et la Mauritanie : ceux-ci se partagent le territoire. Au nom des principes de l'ONU (droit des peuples à l'autodétermination) et de l'OUA (intangibilité des frontières coloniales), l'Algérie décide de soutenir sur tous les plans le Polisario.

En moins de deux mois, l'essentiel du territoire est sous contrôle mauritanien ou marocain. Le 27 février 1976, le Polisario proclame la République arabe sahraouie démocratique (RASD). L'Algérie reconnaît la RASD, le Maroc rompt ses relations avec son voisin.

Jusqu'en 1979 le Polisario concentre ses efforts sur la Mauritanie, qui quitte le Sud du Sahara occidental, aussitôt annexé par le Maroc. Puis il se retourne contre le Maroc et obtient plusieurs victoires. Le Maroc décide alors d'édifier des murs dont la construction s'étalera de 1980 à 1987. Israël apporte l'aide technique, l'Arabie et les EU l'aide financière. Les données du conflit ont radicalement changé.

Puis vient le temps des négociations. En 1988 le Maroc et l'Algérie reprennent leurs relations et l'année suivante est fondée l'Union du Maghreb Arabe. L'OUA propose en 1984 un plan de paix repris par l'ONU ; le Maroc accepte le principe d'un référendum. Mais les négociations n'aboutissent pas en raison de l'intransigeance du Maroc qui n'attend du référendum que la confirmation de l'annexion !

Les relations algéro-marocaines connaissent des hauts et des bas. En 1994, le Maroc accuse sans preuves l'Algérie d'être responsable de l'attentat de Marrakech et expulse de nombreux Algériens installés au Maroc, l'Algérie réplique par la fermeture de la frontière.

2020-2021 : l'aggravation des tensions

Depuis un an, les relations algéro-marocaines se sont profondément dégradées pour aboutir à la rupture des relations diplomatiques le 24 août à l'initiative de l'Algérie.

Le premier événement est lié à l'interminable conflit sahraoui : en novembre 2020, le Maroc brise le cessez-le-feu par une opération militaire dans la zone tampon.

Le second est l'accord tripartite du 10 décembre 2020 : le Maroc reconnaît Israël en échange de la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et d'une importante aide israélienne, militaire, sécuritaire et technologique. L'Algérie, dont le soutien au peuple palestinien a été constant, y voit une tentative israélo-marocaine de déstabilisation.

Mais le plus problématique pour l'Algérie a été la note distribuée à la réunion de New York de juillet du mouvement des non alignés par l'ambassadeur marocain : il affirme que le « peuple kabyle mérite (...) son droit à l'autodétermination ». Ce soutien de fait au MAK (2) et cet appel à la dislocation de l'Algérie était inacceptable pour Alger qui a rappelé son ambassadeur.

Les révélations en juillet de l'utilisation par le Maroc du logiciel espion israélien Pegasus pour cibler 6 000 n° de téléphone algériens (dont ceux de journalistes et de hauts responsables politiques et militaires) ont aggravé la situation. L'Algérie a condamné « cette inadmissible atteinte (...) aux droits de l'homme et libertés fondamentales ».

Le 12 août, en visite au Maroc, le ministre israélien des Affaires étrangères, Yaïr Lapid, a accusé ouvertement l'Algérie de « jouer un rôle malsain avec l'Iran et dans la région » ; Alger a dénoncé cette attaque verbale, « dont le véritable instigateur (...) est le ministre des AE (...) du Maroc ».

Le 24 août, l'Algérie annonce la rupture de ses relations diplomatiques avec le Maroc en raison du soutien de l'ambassadeur du Maroc à l'ONU au MAK, des déclarations du ministre israélien des AE lors de sa visite au Maroc, du scandale d'espionnage Pegasus et de la question sahraouie.

Malgré des appels au dialogue et un rétropédalage du Maroc sur la question kabyle, l'Algérie maintient la pression : coupure du gazoduc Maghreb-Europe qui alimente le Maroc, fermeture de l'espace aérien algérien à tout aéronef marocain...

Le 1er novembre 2021, un drone (?) de l'armée marocaine a bombardé un convoi civil algérien faisant la liaison entre la Mauritanie et l'Algérie, via le Sahara occidental. Trois Algériens ont été tués. Les autorités marocaines n'ont pas commenté.

Est-on pour autant à l'aube d'une guerre aujourd'hui, je ne le pense pas : les deux pays auraient trop à y perdre, à moins que des difficultés intérieures particulièrement graves amènent l'un ou l'autre à la tentation d'une opération extérieure.

(1) OUA : Organisation de l'unité africaine, fondée en 1963, remplacée par l'UA (Union Africaine) en 2002.

(2) MAK : Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie.

Kanaky.

Non au scandale que constitue la tenue d'un scrutin de décolonisation sans les colonisés !

Jean-Paul BRUCKERT

C'est le 12 décembre que devait avoir lieu le référendum devant décider du sort de la Kanaky. Point d'orgue d'un **processus de décolonisation** amorcé, suite à la mobilisation des indépendantistes, par un compromis contenu dans les **accords de Matignon-Oudinot** (26 juin et 20 août 1988) qui prévoyaient une période de transition de 10 ans à l'issue de laquelle serait organisé un scrutin d'autodétermination. À l'issue de cette période de transition, l'**Accord de Nouméa** (8 novembre 1998), signé par les trois partenaires (Etat, FLNKS et RPCR) et approuvé par 72% des habitants, confirme Matignon mais va beaucoup plus loin.

Outre un réel effort de développement et un **rééquilibrage des responsabilités** avec la création de trois provinces (Nord, îles Loyauté et Sud), dont deux gouvernées par les Kanak, d'un Congrès et d'un exécutif, il accroît en effet très fortement l'autonomie du territoire, tout en réservant à la France un certain nombre de compétences régaliennes. Il reconnaît surtout l'identité kanak et atteste explicitement des méfaits de la colonisation (entre autres, la négation de la culture kanak, la fragilisation de la société, la dépossession foncière, l'absence de droits politiques). Il se place dans une perspective « consensuelle » qui sera à la fois celle d'une reconnaissance de l'identité kanak, matérialisée par un certain nombre de signes identitaires (devise, hymne, drapeau) et celle d'un « destin commun » de toutes les communautés qui ont participé à l'histoire du pays.

Il est en outre décidé que **son sort serait tranché par voie de référendum**. Trois consultations étant nécessaires dans le cas où la réponse serait négative. A la question « *Voulez-vous que la Nouvelle Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante* », le référendum du 4 novembre 2018 repousse cette solution par 56% des voix. Un second scrutin, le 4 octobre 2020, confirme cette option. Mais, avec seulement 53% des votants, il atteste des progrès de l'idée d'indépendance. Celui du 12 décembre, dont la date a été avancée contre l'avis des indépendantistes – il était prévu en 2022 – s'il se tenait malgré la pandémie, doit décider donc du devenir de la Kanaky-Nouvelle Calédonie.



Au-delà des perspectives de construction d'une « communauté de destin » avec tous ceux et toutes celles qui auront voulu ou auront accepté l'indépendance, notamment les « victimes de l'histoire », et des contours qu'ils et elles donneront à cette indépendance, en partenariat ou non avec la France, il est clair que cela ne pourra se faire qu'en appui aux colonisés qui constituent le peuple originel, le peuple kanak. Il s'agit donc d'achever un processus de décolonisation inauguré il y a plus de trente ans et qui a vu l'accession des Kanak aux responsabilités. Ils et elles exercent aujourd'hui quatre

responsabilités sur cinq (à la tête de deux provinces sur trois, du Congrès, et de l'exécutif). **Reste à accéder, après un siècle et demi de colonisation, à la « pleine souveraineté » et à « l'indépendance ».** Une perspective que ni les convoitises sur le nickel de l'île, ni les incertitudes géopolitiques de cette région, ne sauraient différer.

Mais en l'absence de conditions équitables (du fait de la pandémie et du temps de la coutume du deuil dont les Kanak ont décidé qu'il serait de un an), **le FLNKS et l'ensemble des organisations indépendantistes considèrent que cette consultation référendaire ne peut donc se tenir à la date décidée unilatéralement par le gouvernement français** en mai dernier, à savoir le 12 décembre 2021. Le maintien de cette date, sous la seule raison de conclure le processus avant la présidentielle, ne peut que compromettre les efforts entrepris de longue date pour assurer un processus de décolonisation qui doit être démocratiquement exemplaire et pacifique. Aller contre la volonté de reporter la consultation exprimée par les indépendantistes, lesquels refusent d'y participer si elle est maintenue à cette date, serait non seulement scandaleux, mais ne pourrait conduire qu'à une grave injustice à l'égard du peuple kanak et à des risques sérieux pour la Kanaky-Nouvelle-Calédonie.

Ensemble ! soutient sans réserves cette position, et fidèle à la tradition anticoloniale dont il est l'héritier demande au gouvernement français de répondre positivement à la légitime exigence du report de la consultation.

Le “ Bonjour d'Alfred ” : règles du jeu et ...risques du métier

Le billet de notre ami Alfred paru dans le dernier numéro de l'AREV a généré bien des débats :

- avant sa parution, au sein du comité de rédaction du journal,
- et, après sa parution, avec la réception du courrier reproduit ci-dessous qui n'est, peut-être, que la partie émergée d'un iceberg d'autres réactions négatives.

Tout comme l'on ne remarque que les trains qui n'arrivent pas à l'heure, nous ne sommes pas en mesure de dénombrer les réactions positives à la prose d'Alfred : la tendance "naturelle" de notre lectorat n'est-elle pas davantage portée à la critique qu'aux louanges ?

Nous ne reviendrons pas ici sur le fond du débat sur le passe sanitaire, les manifs qui ont suivi son obligation, ni sur les gens qui y ont participé. Nous souhaitons par contre expliquer et assumer quelques principes qui nous ont conduits à publier, tel que reçu, le billet d'Alfred.

Un humoriste trop tôt disparu défendait l'idée selon laquelle on peut rire de tout. Et nous pensons, en effet, que l'on peut parfaitement faire de l'humour, sourire, voire rire, de tout objet, de tout sujet, ou de toute idée et, par voie de conséquence importante, de toute personne qui l'incarne.

Deuxième axiome : le respect de nos lecteurs, de leurs idées, de leurs personnes. Or faire de l'humour aux dépens de quelqu'un, c'est le

moquer et le moquer peut confiner à l'irrespect. On est ici dans un système empreint de relativité, de susceptibilité, de sensibilité individuelle de la personne moquée.

Troisième règle : pas de censure pour celles et ceux qui ont accepté, le plus souvent à notre demande, d'écrire dans le journal que nous animons. Et ce, encore moins pour un billet d'humeur/billet d'humour, relevant par définition de la libre opinion personnelle, du style plus ou moins incisif de son auteur, de son côté "grande gueule", toutes qualités pour lesquelles l'auteur d'un billet est précisément choisi.

Dans un journal, le principe d'un billet correspond à la caricature ou au dessin de la “une” : précisément, caricaturer, se moquer de l'opinion que l'on veut “dézinguier”. Par définition, le billet est plus ou moins “méchant”...

Enfin, dernier principe au sein du Comité de rédaction : la recherche permanente du consensus pour ce qui fait débat, et la loi de la majorité simple si le consensus n'est pas trouvé.

C'est conformément à ces règles et principes, après débats sur le fond, et conscient des problèmes et risques de désabonnement notamment, que le comité de rédaction a décidé, majoritairement, de publier, tel que reçu, le "Bonjour d'Alfred" du n°86.

La Rédaction

Courrier d'un lecteur

Par ce courrier je tiens à vous faire part de mon vif mécontentement concernant l'article « liberté d'Alfred » je participe personnellement à toutes les manifestations du samedi contre la passe sanitaire qui pour moi est une atteinte grave à nos libertés, même si cet article n'engage que son auteur, je ne souhaite plus recevoir ce bulletin, cet article est la copie conforme de tout ce que l'on entend dans les médias serviles qui diffusent leur rengaine depuis près de deux ans.

Suspendre le contrat de travail des salariés qui ne rentrent pas dans le moule du pouvoir en les privant de salaires en attendant leur licenciement m'est insupportable.

Pour le pouvoir Macronien la santé des gens n'est pas sa priorité, les fermetures de lit continues

, l'hôpital préfère embaucher des vigies plutôt que du personnel soignant, insulter les manifestants en les traitant de con-plotistes n'élève pas le débat, ce passe est la porte ouverte à toutes nos données personnel, plus de secte médical, toutes les Administrations et entreprises pourront y avoir accès.

Culpabiliser les personnes en faisant une comparaison avec la liberté des délinquants de la route n'est pas acceptable, ces propos affligeant et puéril accusant les manifestants qui refusent le passe ne m'intéresse pas, c'est pourquoi je vous demande avec insistance de ne plus m'adresser votre bulletin, qui sera retourné immédiatement si cette demande n'est pas respectée.

Les lignes TER SNCF dans notre région

Où en est-on dans la privatisation ?

Alain GALLIOT

Pour le moment, la Présidente PS macron-compatible n'en dit mot, conformément à ses promesses de campagne. Mais la méfiance s'impose : regardons autour de nous.

Dans la Région Grand-Est, la soi-disant « ouverture à la concurrence » est une grande escroquerie qui n'offrira absolument aucune possibilité de choisir parmi une offre. Contrairement à ce que le mot concurrence laisse entendre, les concessions de 23 ans ne laisseront aux usagers qu'un seul et unique opérateur sur leur ligne. Ou comment le monopole privé, plus coûteux et moins sûr, vient remplacer le monopole public... On privatise les bénéfices et on mutualise la dette : les gros investissements pour le public, le profit au privé. Un scénario déjà bien connu.... depuis la privatisation des autoroutes.

Actuellement une régularité de 97 % en Grand Est ne permet pas d'invoquer l'argument de la qualité qui augmenterait avec le privé. Au contraire on observe une pression à la baisse par les potentiels acquéreurs et futurs opérateurs, filiales SNCF comprises : ils ont fait compresser d'un tiers les coûts normaux liés à la régénération des lignes. C'est donc bien sur la fiabilité du rail et donc sur le niveau de sécurité des circulations ferroviaires qu'une partie des économies devront être faites.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, suite à l'appel d'offres lancé dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, la Région a pris la décision d'attribuer l'exploitation du tronçon

Nice – Marseille à Transdev, un opérateur privé dont la Caisse des Dépôts est majoritaire. Cette ligne représente 10 % du trafic TER mais 34 % des recettes du TER PACA ! Transdev a promis sur ce tronçon un passage de sept à quatorze rotations par jour sauf que l'on ne pourra pas intercaler des trains à l'infini sur ce sillon car le trafic est déjà dense et la ligne est à sa capacité maximum de circulation ! Par contre, le tronçon ferroviaire Nice – Breil-sur-Roya, non rentable, reste dans le public...

Les entreprises privées ou les filiales de la SNCF de droit privé, parfois créées pour l'occasion, vont chercher à augmenter leurs marges de profit à court terme, « quoi qu'il en coûte » pour les usagers et les cheminots. Ils n'hésiteront certainement pas à économiser sur la maintenance des infrastructures et des trains. Et de continuer le dumping social en continuant la casse du statut des cheminots.



D'ici 10 ans, la totalité des lignes TER sera soumise à appel d'offre. **Il s'agit d'une mise à mort progressive, lots par lots, de la SNCF historique.**

Quand d'autres pays d'Europe envisagent la renationalisation, partielle ou totale, la France, quant à elle, fait un bond de cent ans en arrière en réinstaurant un modèle d'échec économique et social.

Une première victoire des BENTELER de Migennes

Alain JOB

Suite à l'annonce de la fermeture de l'usine Benteler Automotive le 18 novembre 2021, la totalité des salariés de l'équipementier a aussitôt débrayé et a bloqué le site où 400 emplois sont menacés.

Benteler, implantée à Migennes depuis 30 ans, est une des plus grandes entreprises du bassin du Centre-Yonne. On vient y travailler de toutes les villes de l'Yonne. Son devenir est déterminant pour l'emploi et le dynamisme du territoire.

Les salariés se sont sentis trahis, car la direction leur avait annoncé, le 21 juin, la décision du groupe de vendre l'usine, leur assurant la poursuite de l'activité. « À l'époque, on nous a dit que plusieurs repreneurs étaient sur les rangs. Mais tout ça, c'était du vent pour qu'on reste tranquilles. Maintenant, ils veulent fermer en à peine quelques mois, d'ici l'été 2022 », accuse Abdel le délégué syndical FO (majoritaire). Son homologue de la CGT dénonce aussi « le cynisme » de la direction : « Elle nous a même incités à travailler plus pour soi-disant donner une bonne image au futur repreneur. » Les syndicalistes sont maintenant convaincus que Benteler, la multinationale propriétaire du site, qui emploie 26 000 personnes et réalise 6,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans le monde, a toujours projeté de délocaliser la production en Espagne.

Le 23 novembre plus de 700 personnes ont manifesté dans les rues de Migennes avec le soutien des élus locaux et de nombreux

commerçants qui avaient baissé leurs rideaux en signe de solidarité. Cette belle manifestation, l'unité des grévistes et de leurs organisations syndicales, la solidarité de toute une ville et des élus ont permis une première victoire,

dès le 25 novembre. En plus des mesures salariales importantes, ils obtiennent le paiement des jours de grève et reprennent le travail la tête haute.

Mais ils savent que le combat continue pour sauver le site et les emplois.

Il faudra une mobilisation de grande ampleur pour faire plier Benteler et les grands groupes, Renault, Volvo, Stellantis, qui ont fait des profits considérables grâce au travail des salariés de l'usine de Migennes depuis des années. L'Etat, actionnaire de Renault, doit contraindre ces groupes à ne pas délocaliser et à passer commande auprès de Benteler à Migennes.

Les discours du Président de la République et du ministre Bruno Lemaire annonçant un soutien à la filière automobile doivent se concrétiser pour sécuriser l'emploi des salariés.

François Meyroune, ancien maire PCF de Migennes, prévient cependant : « Il faudra aussi se méfier d'éventuels repreneurs, du type fonds d'investissements, dont la raison d'être est de racheter et de ne garder que ce qui les intéresse immédiatement en licenciant une partie du personnel, d'empocher les aides financières de l'Etat et des collectivités locales et territoriales pour mettre la clé sous la porte dans les années qui suivent ».

C'est pourquoi les salariés et leurs organisations syndicales se battent pour être associés à de nouveaux projets. Et ne pas laisser la direction manœuvrer seule. (écrit le 29 novembre)



LE BONJOUR...

COP 1990

Je cite : « La planète se fout complètement de la vie qu'il y a dessus. C'est un astre. Actuellement, notre comportement est une sorte de suicide collectif, par imbécilité, par vanité, par souci de faire des profits. Il faut dire aux générations futures : soyez avant tout le moins vaniteux possible. Aujourd'hui, l'argent est une finalité dans notre société, la valeur qui fait défaut c'est l'éthique ! Le personnel politique me déçoit car, une fois encore, ce sont les vanités et les arrivismes personnels qui jouent.

Le ministère de l'environnement ? Bof... Un vrai ministère de l'environnement devrait avoir un budget au moins égal à celui de la défense nationale ou de l'intérieur ou de l'éducation nationale.

Mais il n'y a pas de volonté politique. Non, il y a du bla bla bla... »

Je ferme les guillemets.

Ces fortes paroles n'ont pas été prononcées à la COP de Glasgow mais il y a 31 ans, en 1990 par Haroun Tazieff que j'avais rencontré à Grenoble.

S'il était encore de ce monde il aurait mis un peu d'ambiance à la COP bla bla bla à Glasgow...

ALFRED

Un débat sur la forêt organisé par l'Atelier à Audincourt

Sylvestre SOULIE

Le 15 septembre 2021, l'Atelier d'AUDINCOURT, association d'éducation populaire, m'invite pour un débat intitulé - *La forêt, notre oxygène ou une marchandise ?* Première difficulté; un collègue de l'ONF également invité aurait préféré - *La forêt de demain, vers quoi et comment ?* alors que j'avais un faible pour - *La Terre n'a pas besoin d'émissions de CO2 supplémentaires, mais de forêts pour la rafraîchir*. Ces différentes approches montrent bien la diversité des regards.

Comment se portent les forêts ? J'en rendrai compte depuis ma carrière de forestier de terrain et comme adhérent au SNUPFEN Solidaires (syndicat ONF), toujours attentif et préoccupé par les dynamiques à l'œuvre dans ces forêts.

L'Office national des forêts (ONF), Epic (1) créé en 1965, est le gestionnaire unique des forêts publiques, focalisé sur la production et la vente des bois. Si, en Franche-Comté et Grand Est, la forêt publique dépasse la moitié (57%) des surfaces de forêt, en Bourgogne, on se rapproche de la moyenne française (75% en forêt privée pour 3,5 millions de propriétaires - dont 2% en possèdent la moitié). Le taux BFC de forêt publique est ainsi à 40%.

Or tous ces espaces se transforment rapidement. Il y a peu encore, la forêt était une ressource valorisée localement. Les tempêtes de 1999 et les gros volumes de bois mis à terre ont marqué l'entrée dans l'économie-monde. Les abatteuses forestières remplacent les bûcherons et les transports par containers réduisent considérablement les coûts d'accès à une ressource jusque là difficile à échanger.

La Banque mondiale prévoit une demande de bois multipliée par quatre d'ici à 2050. Cette demande accélère la mutation des forêts tant publiques que privées vers des espèces à croissance rapide en monoculture, et entraîne aussi la concentration des scieries. De 15 000 encore présentes en 1960, il en reste mille. Le patron de la méga-scierie d'Urmatt en Alsace, dans un film récent *"Le Temps des forêts"*, a une vision précise. Il veut des forêts compétitives sur les marchés mondiaux, qui doivent "ressembler à nos usines".

En clair transformer les forêts en usine à bois, en

plantant surtout des résineux d'une même essence, permet d'obtenir rapidement des produits standardisés, à l'image des vastes massifs résineux scandinaves. Et précisément c'est avec les pays du Nord que la France s'allie afin d'imposer sa stratégie nationale bas carbone à l'Union européenne, une stratégie qui envisage une



A proximité de ces lacs et tourbières du plateau des Mille Etangs (Haute-Saône), des abatteuses tranchent la forêt

augmentation des récoltes de bois de 70% à l'horizon 2050, insoutenable pour l'adaptation des forêts. Avec cette entrée dans le marché mondial, nos forêts sont de plus soumises à la pression des nouvelles industries chimiques des "matériaux biosourcés", industries en plein essor.

Depuis la fenêtre du train de BESANCON à AUDINCOURT, je vois partout les marques de ces dynamiques qui redessinent nos paysages. D'une part celle des zones replantées en résineux ; dès l'après-guerre, le Fonds Forestier National subventionnait les replantations des forêts privées. Il s'agissait alors d'alimenter l'industrie papetière et d'accéder à l'autosuffisance dans un contexte d'intégration européenne. D'autre part une déprise agricole qui laisse l'enfrichement gagner les espaces délaissés par l'agriculture productiviste.

50 ans après ces plantations, les résineux arrivent sur le marché et fournissent l'industrie du sciage, de la trituration et alimentent les filières de la chimie du bois et des biomatériaux. Les coups de chaleur de ces dernières années et les sécheresses répétées en font dépérir certaines, colorant ça et là de rouille nos paysages. Ces bois secs ajoutés à ceux des plantations

.../...

.../... multiplient les saignées en forêt. Les ouvertures ainsi créées fragmentent les peuplements forestiers et rendent les forêts vulnérables aux aléas du climat.

Le plan de relance prévu pour la



forêt est écologiquement aussi vertueux que le renflouement du transport aérien ou les subventions aux énergies fossiles, lorsqu'il veut remplacer les essences feuillues de nos forêts par des résineux. Une bonne quinzaine d'essences feuillues sont encore présentes dans nos forêts locales, associées à une riche biodiversité. Plus robustes face aux aléas, elles recèlent des capacités d'adaptation insoupçonnées liées à des associations d'espèces très variées, ajustées aux conditions locales, qui se sont établies dans la durée. Mieux vaut au contraire maintenir sur pied les forêts existantes composées de feuillus d'essences diverses.

Face à l'imprévisibilité du dérèglement climatique, nous ne sommes sûrs de rien, si ce n'est que la longue histoire évolutive des arbres retissera de la façon la plus ajustée aux nouvelles conditions du climat la composition et l'aspect des forêts de demain. En effet on a découvert récemment que les arbres ont développé un capital génétique particulier, capable de garder en mémoire l'adaptation à des événements et de le transmettre sur des générations. Comme le constate la philosophe des sciences Isabelle Stengers : « Nos sciences sont balbutiantes face aux enchevêtrements du vivant ».

Nous pouvons néanmoins observer avec attention les milieux naturels et les associations d'espèces les plus profitables qui s'y expriment, pour les favoriser, en accompagnant les dynamiques évolutives émergentes. Cette tâche, délicate, nous oblige à faire le pari de l'intelligence collective.

Petit rappel : une proposition vite oubliée de la Convention citoyenne sur le climat demandait l'interdiction de toute coupe rase en forêt d'une surface supérieure à 0,5 hectare. Le sol en effet se dégrade vite lorsqu'il est mis à nu, plus encore lorsqu'il est pentu comme c'est fréquemment le cas en forêt. Alors que de nombreux pays d'Europe limitent la taille des coupes à blancs, qu'attendons-nous pour les imiter? Ce serait un premier signe d'une prise en compte effective de l'importance des enjeux.

Les questions posées bousculent les routines a priori inscrites dans nos pratiques. L'Agence européenne de l'environnement elle-même, dans un rapport publié en janvier dernier, le confirme : « La croissance ancrée dans la culture politique et les institutions est étroitement couplée à la dégradation de l'environnement et à l'émission de gaz à effet de serre ». Comment, dans ce cas, formuler un contrat social qui prenne en compte l'extraordinaire décalage qui s'est interposé entre la régulation de l'économie et la régulation de l'écologie ?

L'Atelier d'Audincourt affiche une belle ambition : « Réfléchir pour s'émanciper. Comprendre pour agir ». Que mille initiatives de cette nature se développent afin que, sur les territoires boisés qui recouvrent près d'un tiers de notre pays, nous devenions acteurs de nos vies.

(1) EPIC Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial



Pour conserver ce lien avec nos actions et nos combats politiques.
Abonnez-vous pour 2022 !

Pour vous abonner et faire vivre ce journal
NOM

Prénom

Adresse

CP
Ville

Courriel

*Retrouvez ce journal sur notre blog :
ensemblefranche-comte.home.blog*

Merci d'envoyer votre chèque de **12 €** ou plus à :

Les Alternatifs de Franche-Comté
6 chemin d'Avanne à Velotte
25000 Besançon

L'Alternative Rouge et Verte
Journal de Ensemble !

2 rue du Porteau 25000 Besançon
Directeur de publication : P. Abécassis

Imprimerie Offset
25 000 Besançon

Tiré à 800 exemplaires
N° CPPAP : 1022, P 11163

Merci aux personnes qui ont participé à la rédaction : Alfred, Isabelle Barnier, Jean-Paul Bruckert, Jacques Fontaine, Alain Galliot, Alain Job, Sylvestre Soulié, Claudine Reboux, Roberte Vermot-Desroches

Les articles n'engagent que leur auteur.

Journal réalisé avec Scribus, logiciel libre



Ensemble ! Mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire

Pour recevoir les documents
d'adhésion à **Ensemble !**

NOM

Prénom

Adresse

CP

Ville

Courriel

à envoyer à

Roberte Vermot Desroches
28 Rue Henri Baigue
25000 Besançon

Grille de cotisation indicative fourchette selon le revenu mensuel		
Tranche de revenu	montant cotisation	cotisation moyenne
0 à 500	2,00 €	2 €
500 à 1000	2 à 4 €	3 €
1000 à 1200	4 à 6 €	5 €
1200 à 1500	6 à 15 €	10,5 €
1500 à 2000	15 à 30 €	22,5 €
2000 à 2500	30 à 50 €	40 €
2500 à 3000	50 à 75 €	62,5 €
3000 à 3500	75 à 100 €	87,5 €
3500 à 4000	100 à 120 €	110 €
4000 et au-delà	3 % mini	3 % mini

Les dons et cotisations ouvrent droit
à une réduction d'impôt de 66 %

Chèque à l'ordre de Association de
Financement de Ensemble !

GIEC et COP 26 :

L'ampleur d'un échec

Isabelle BARNIER

Pour mesurer l'ampleur de l'échec de la conférence de GLASGOW en novembre dernier, aussi dénommée COP26, soit la 26ème Conférence internationale sur le Changement climatique, il faut avoir à l'esprit les enjeux de ce changement climatique, ses multiples causes et ses manifestations. Pour cela, il est intéressant de revenir aux rapports du GIEC (1), dont le dernier a justement été publié en juin 2021.

Le GIEC dresse un constat « sans équivoque » du réchauffement climatique qui a atteint **+1,09°C** sur la période 2011-2020 par rapport à la période 1850-1900. Selon ses projections, il est probable que le seuil de **+1,5°C** soit dépassé d'ici 2040.

On trouvera en encart un rappel des bases de l'effet de serre. Mais il faut comprendre également que ces premières évolutions très rapides entraînent d'autres conséquences, dans un cercle vicieux où pour le moment peu de facteurs jouent dans le sens de la correction des effets. Dans les aggravations en chaîne, on peut citer :

la fonte des glaciers, l'acidification de l'océan qui limitera la vie en son sein et donc la pêche,

L'objectif + 1,5°C à l'horizon 2100

Ce scénario, base de l'Accord de Paris (adopté par 196 pays à la fin de la COP21 en 2015), suppose que les émissions baissent dès maintenant, pour atteindre un équivalent de zéro émissions en 2050 (dit zéro net). On sait combien cet objectif est difficile, et demande des décisions courageuses aux Etats. Décisions rarement prises, et dont l'efficacité

est globalement plus qu'annulée par le développement capitaliste ou étatique actuel. Or du point de vue du vivant, et des sociétés humaines en particulier, même cet objectif entraînera des adaptations complexes, des migrations de peuples devant quitter leurs territoires devenus invivables, et au rythme actuel nous voyons déjà ces effets. Et tout carbone émis impactera notre climat pour une centaine d'années. .../...

Il faut rappeler que le réchauffement est dû initialement à l'accumulation de certains gaz dans notre atmosphère. Ces gaz créent une couche qui limite la perte de chaleur de la terre par rayonnement, de même qu'une serre de jardin limite les pertes d'énergie du sol, en renvoyant les ondes vers le sol comme le ferait un miroir. Depuis le début de l'ère industrielle, les émissions ont considérablement augmenté. Or ces gaz ont une durée de vie longue, une centaine d'années pour le CO2, le plus connu.

Facteur aggravant, l'activité humaine est allée chercher des carburants dans le sous-sol. Le pétrole est un concentré de carbone autrefois stocké par les végétaux dans les continents. Lesquels rejetant de l'oxygène ont permis à notre vie d'éclorre. La vie sur terre ne résulte pas d'algorithmes, très à la mode, mais d'interactions multiples et complexes entre la terre, l'air les océans et aussi les volcans qui nous mettent en relation avec le magma central de la planète. Le sol et la surface des mers étant les lieux d'échange privilégiés, et lieux de vie de nombreuses espèces.

Liste de diffusion d'Ensemble Franche Comté

Vous souhaitez recevoir des informations régulières d'Ensemble!

Envoyer votre adresse électronique à : ensemble.mage.fc@gmail.fr, en précisant dans l'objet : inscription liste de diffusion Franche-Comté

GIEC et COP 26 : **L'ampleur d'un échec** (suite)

.../...

Dans ce contexte, qu'aurait dû apporter la CP26 ?

La conférence devait donc à la fois enregistrer de nouveaux engagements des pays, et régler le contentieux des milliards de dollars promis et non versés aux pays pauvres. Les espoirs étaient grands, la participation des pays à un niveau record, les catastrophes climatiques s'enchaînant, suivies de la pandémie covid. Sur aucun de ces deux plans l'objectif n'a été atteint. L'objectif de +1,5°C est toujours en vie, « *mais son pouls est faible* » selon le Président britannique de la COP-26.

On peut comprendre la colère des jeunes, comme ceux engagés dans ANV-COP21 ou dans Extinction Rébellion, nous préparons leur avenir, et il sera chaud chaud chaud !

Pendant les efforts sont encore possibles, les changements tous utiles, qu'ils soient dans l'atténuation (diminuer nos émissions pour atténuer le réchauffement) ou dans l'adaptation (apprendre à vivre autrement dans ce contexte de réchauffement, anticiper aujourd'hui ce qui deviendra nécessité demain). Notre grande région se rapprochera du climat de Lyon en 2030, et de celui de la Grèce en 2100.

Et dans notre région...

Aucune étude régionale encore, sauf celle du CESE (2) de Franche-Comté de 2010 sur l'adaptation au changement du climat. La géographie particulière de la FC la rend plus démunie face au changement. En effet l'essentiel est un massif entièrement calcaire, assez fracturé, d'altitude moyenne, jusqu'ici très humide et aux sols peu profonds. L'eau reçue par le massif transite par les failles de cette structure appelée karst, sans véritables



En 2018 pour la première fois connue, le Doubs n'a plus coulé sur 15 kilomètres.

réserves d'eau. Lorsqu'il ne pleut plus, comme ces derniers étés, montagne et plaine ont peu de ressource. Par ailleurs dès les années 80 le tourisme basé sur le ski de fond en moyenne montagne avait dû se reconverter.

Or dans cette région très arrosée, en août 2018 pour la première fois de mémoire d'homme, le Doubs a cessé de couler en aval de Pontarlier jusqu'au célèbre Saut du Doubs devenu sec, soit sur une quinzaine de kilomètres.

Ce lit à sec résultait de la sécheresse estivale mais encore plus du fond marqué par des failles qui se sont réouvertes, et contre lesquelles l'homme ne pourra rien. Le peu d'eau s'infiltre et nourrit la Loue, comme en 1901 lorsque l'incendie de l'usine d'anisette à Pontarlier avait entraîné 2 jours après une forte odeur anisée à la source de la Loue. Mais



Le 6 novembre 2018, le lac du Saut du Doubs est toujours à sec

une meilleure gestion de l'eau, notamment par la conservation des tourbières et zones humides aide à maintenir un débit d'étiage pour conserver la faune et les milieux.

Dans nos régions, ce sont aussi les forêts, le système de lait à comté, l'état des peuplements forestiers, l'organisation des exploitations agricoles et plus encore le secteur viticole qui seront très rapidement impactés et le sont déjà.

(1) *Le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat) publie depuis 1990 des rapports basés sur toutes les données connues.*

(2) *CESE : Conseil Economique, Social et Environnemental. Dans chaque région, il est composé de personnes cooptées par collèges représentant tous les secteurs de la société. Ses avis sont consultatifs.*

Vie du mouvement

Doubs et Franche-Comté

À l'initiative de militants d'Ensemble 25 s'est constitué, le 29 novembre, un collectif « 2022 vraiment en commun » en lien avec « Primaire populaire » dont la douzaine de membres appartiennent à divers mouvements ou partis, associations ou syndicats décidés à militer pour faire en sorte que les gauches écologistes et humanistes se dressent pour arrêter la dégringolade vers la défaite. Peut-on accepter en 2022 le retour du match Macron Le Pen ? Assurément non ! Nous sommes décidés à agir pour une candidature commune portée par un projet collectif dès le premier tour de l'élection, seule possibilité d'être au deuxième tour.

Il est clair que les 5 années qui viennent seront décisives pour la lutte contre le changement climatique et ses conséquences, contre la casse sociale et la pauvreté croissante. Défense des droits sociaux, du féminisme, de l'antiracisme, de l'écologie et des nouvelles formes démocratiques, doivent être des outils pour construire un nouvel espoir pour la France.

Mais cet espoir passe par la création d'un puissant mouvement citoyen seul à même de faire pression sur les candidats et candidates déclarées pour aboutir à cette candidature commune que nous appelons de nos vœux. C'est pourquoi le collectif a décidé une première apparition publique pour élargir le mouvement et interpeller les candidats et candidates déclarés en manifestant le 11 décembre place Pasteur à Besançon notre colère et notre détermination.

Contact 2022encommun25@gmail.com

2022 vue depuis Ensemble Yonne

Lors de la consultation interne d'Ensemble! À propos du positionnement en vue des élections de 2022, une large majorité des adhérents "Yonne/Sud77" s'est prononcée pour la poursuite d'une recherche d'une candidature unique de la gauche.

Des adhérents se sont impliqués avec d'autres citoyens d'origines diverses (venant de partis ou non, mais toujours en leur nom propre) dans un collectif départemental.

Au-delà du strict engagement pour cette candidature unique au niveau national, ce collectif travaille essentiellement sur les possibilités d'implication citoyenne locale. En projet pour janvier une initiative publique (conférence-débat) avec un invité extérieur sur un thème précis, et la perspective d'une table-ronde d'acteurs locaux sur le sujet choisi (probablement agriculture/alimentation).

L'idée serait d'organiser ce type d'action chaque mois jusqu'aux Législatives, puis de rendre la démarche pérenne. Il faut rappeler que lors des dernières élections départementales, un label "l'Yonne en Commun" avait présenté des candidatures unitaires dans la plupart des cantons. Ensemble! soutenait ces candidatures.

Naissance d'un nouveau Collectif Ensemble !

Où ça, où ça ?

Mais dans la Nièvre, bien sûr !

Un département pas « facile » avec Nevers, sa Préfecture, si décentrée géographiquement, tant au niveau départemental que régional. Mais aussi un département si important sur le plan de la préservation de la nature, de la forêt et de la biodiversité, avec le Morvan et son Parc naturel régional en tête de gondole !

Et aussi une terre d'élection de « la Gauche », même si tant d'eau a coulé dans le lac des Settons depuis la Résistance, Bérézovoy et Mitterrand... Il en reste, au moins, un moment fort : le Festival des idées de La Charité sur Loire chaque année début juillet, grand charivari où on refait le monde, ce qui est parfois utile sinon indispensable pour la santé...

Pour tout contact : Martin BOUTET -
06 95 90 79 73 -
martin.boutet@laposte.net

Pierre ABECASSIS - 06 29 77 02 52 -
p.abecassis21@gmail.com



La primaire populaire pour gagner en 2022

Pour les échéances électorales de 2022, le collectif Ensemble ! de Côte d'Or décide de s'investir dans la Primaire populaire.

C'est une démarche politique à la fois mouvement, processus de vote, et association : une initiative citoyenne indépendante **pour pousser** les partis, candidates et candidats à faire ce qu'ils n'ont pas réussi à faire tout seuls : **se rassembler autour d'un projet écologique, démocratique et social pour gagner l'élection présidentielle de 2022 !**



Au printemps 2021, **un Socle Commun** comprenant **10 propositions de bascule pour changer concrètement nos vies** a été construit avec le soutien de milliers de citoyens et citoyennes, et échanges avec 13 forces politiques (de LFI au PS, en passant par EÉLV, Génération·s, Ensemble !, le PCF...), les mouvements syndicaux, associatifs et citoyens.

La rentrée 2021 a été l'occasion du lancement officiel de la Primaire Populaire. Plus de 130 000 personnes ont fait émerger au 11 octobre, date de clôture des parrainages, les **cinq hommes et cinq femmes** qu'elles considèrent comme les plus légitimes pour porter les propositions du socle commun et concourir pour gagner la présidentielle.

Ces 10 personnes (<https://primairepopulaire.fr/les-resultats-des-parrainages>) avaient jusqu'au 30 novembre pour savoir s'ils et elles souhaitent ÊTRE LE CAPITAINE de l'équipe de France de la justice sociale et de l'écologie pour la présidentielle de 2022, et participer au vote final de la Primaire Populaire qui aura lieu au **jugement majoritaire** du **13 au 16 janvier 2022**.

LA PRIMAIRE POPULAIRE, ÇA MARCHE !

Au jour où nous écrivons on compte déjà plus de 200 000 participant·e·s, soit davantage que les primaires écolo ou de la droite LR.

Nous pouvons encore faire exploser ce chiffre pour :

- convaincre les candidats sélectionnés de participer à cette primaire en nous inscrivant sur le site <https://primairepopulaire.fr/>
- proposer en janvier 2022 une candidate ou un candidat de rassemblement aux millions de Français et Françaises qui souhaitent

**ÉLIRE EN 2022 UN PRÉSIDENT OU UNE PRÉSIDENTE
DONT LA PRIORITÉ SERA L'URGENCE SOCIALE ET CLIMATIQUE.**

Saône-et-Loire 71

Pour le boycott de l'élection présidentielle.

Le collectif du 71 a analysé ce que portaient les Gilets Jaunes et les abstentions comme exigence pas toujours explicitée, de renouveau de la politique. Cela nous met devant la nécessité de lever les obstacles entre les luttes populaires et leur investissement du champ politique. Tout dépassement de la délégation de pouvoir induit une reconquête sur l'extrême droite qui se fonde sur le culte du chef.

Réduire le choix électoral à une seule personne, faire d'elle l'institution suprême revient à choisir le maître auquel il faut obéir ensuite. L'hypertrophie

de la personnalité relègue dans son ombre toutes les forces, même celles qui contribuent à sa présence. Pour une large part, l'échec d'une candidature unitaire à la gauche de la gauche en découle : personne ne voulant être relégué dans l'oubli. Les législatives, elles, deviennent le 3ème tour de la présidentielle.

Si l'abstention est un geste individuel, le boycott est un engagement collectif ouvrant sur une conscience nouvelle du rôle politique de la multitude.

ENSEMBLE ! : UNE UNIVERSITE DE RETROUVAILLES

Jacques THOMAS

La 7e Université d'Automne d'ENSEMBLE ! n'avait pu se tenir l'an passé à cause de la crise sanitaire. Cette année, le rendez-vous avait été pris du 23 au 26 octobre à La Londe-Les Maures dans le Var. Après des mois de distanciation, d'échanges par écrans interposés, tout le monde avait hâte de se retrouver « en vrai » pour échanger dans un cadre amical.

Le pari fut grandement réussi. Plus de 200 participant-es, avec des représentant-es de plusieurs départements de la Région (Saône-et-Loire, Côte d'Or, Doubs, Jura). Un soleil d'été a facilité les retrouvailles et j'en connais quelques-un-es qui ont profité un court instant de la piscine pour s'aérer et plonger une tête ...

Un grand merci aux camarades de PACA qui ont facilité l'organisation. C'est aussi à eux et elles qu'avait été confié le débat introductif sur les problématiques de leur Région. Au premier rang desquelles la solidarité avec les migrant-es. Un débat poursuivi en soirée avec le film « Déplacer les montagnes ».

Au fil des journées, de nombreux autres débats parfois sensibles et sujets à controverses ont été ouverts : les Extrêmes-droites, la santé et la pandémie, le féminisme et la question de genre avec Pauline Delage ou les langues régionales avec Gilbert

Dalgalian. Deux ateliers ont également discuté des Lumières, de l'universalisme, de la laïcité et de l'anti-racisme. Une matinée a été consacrée à approfondir les travaux de la Commission Stratégie du mouvement sur le dépassement du capitalisme, les questions de démocratie ou l'écologie avec les nouvelles batailles autour du nucléaire.

La dimension internationaliste fut aussi forte avec l'atelier sur la Palestine, la soirée très émouvante consacrée à la Kanaky avec de jeunes militant-es ou encore les débats autour de la Catalogne avec des représentants d'organisations amies catalanes comme la CUP ou Anticapitalistas.

Et les élections, me direz-vous ? Nous n'avons pas éludé le sujet. L'union, aussi difficile qu'indispensable, était au cœur du débat final avec des camarades de GDS (Gérard Filoche), GénérationS, Place Publique (Jean-Luc Benhamias), Parti occitan, EE-LV, UCL ... Le NPA était excusé et on pouvait regretter l'absence de LFI et du PCF.

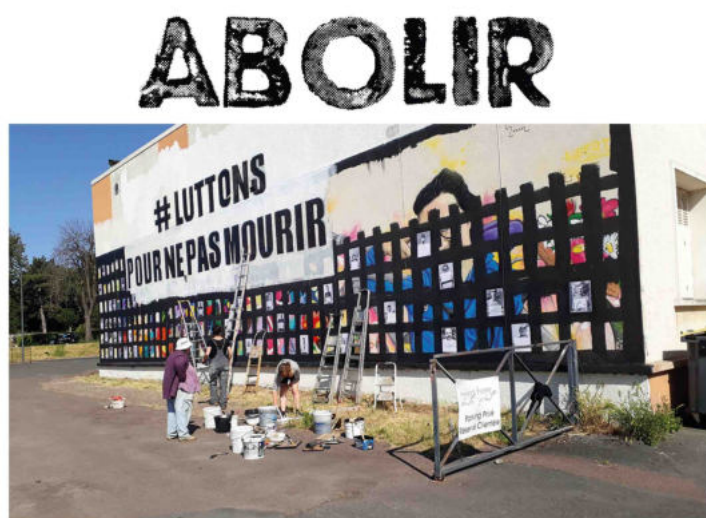
Bien sûr, on souhaiterait toujours un rajeunissement et une féminisation accrus de nos assemblées. Bien sûr, on souhaiterait aller encore plus loin dans nos réflexions et nos débats. Mais l'invitation à l'UdA annonçait : « des controverses, de la musique, des livres, les pins, l'apéro ... et l'amitié ! » Toutes ces promesses ont bien été tenues !

La **brochure** « Abolir le chômage, la précarité la pauvreté » est parue à l'occasion des mobilisations du 4 décembre. Cette brochure est en vente publique à 3€.

Vous pouvez vous la procurer auprès des membres d'Ensemble! de votre connaissance.

Vous pouvez aussi contacter :

Jean-Paul BRUCKERT
jp.bruckert@orange.fr



**LE CHÔMAGE,
LA PRÉCARITÉ,
LA PAUVRETÉ**

